



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE** **Légifrance**  
Le service public de la diffusion du droit

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Décret du 26 janvier 2021 portant nomination au Conseil national de la sécurité routière

NOR : INTS2020302D

JORF n°0024 du 28 janvier 2021

Texte n° 60

### Version initiale

#### Article

Par décret en date du 26 janvier 2021, M. Yves GOASDOUE est nommé président du Conseil national de la sécurité routière. Sont nommés membres du Conseil national de la sécurité routière :

1° En qualité de personnalités désignées en raison de leurs compétences en matière de sécurité routière :

M. Antonio AVENOSO, Mme Sylvie BANOUN, Mme Barbara CHARBOTEL, M. Jean-Paul GAILLY, Mme Anne GUILLAUME, M. Jean TODT.

2° En qualité de membres de l'Assemblée nationale :

Mme Valérie BAZIN-MALGRAS et M. Thomas RUDIGOZ, respectivement désignés par le président de l'Assemblée nationale le 13 novembre 2020 et le 8 décembre 2020.

3° En qualité de membre du Conseil économique, social et environnemental :

Mme Catherine FOUCHER, membre titulaire, et M. Bernard SAGEZ, membre suppléant, en remplacement de Mme Catherine FOUCHER.

4° En qualité de représentant des régions :

M. Frédéric PECHENARD, membre titulaire.

5° En qualité de représentants des départements :

M. Patrick WEITEN, membre titulaire, et Mme Laurence LAMY, membre suppléant.

6° En qualité de représentant des communes ou des groupements de communes :

M. Frédéric CUILLERIER, membre titulaire.

7° En qualité de représentants des personnes morales et gestionnaires de la voirie publique :

Mme Christine ALLARD, membre titulaire, et M. Thomas MALAGIÉ, membre suppléant, représentant l'Association des sociétés françaises d'autoroutes ;

Mme Frédérique VENAT, membre titulaire, et M. Yann LE GOFF, membre suppléant, représentant l'Association des ingénieurs territoriaux de France ;

M. Claude LASHERMES, membre titulaire, et Mme Céline BIBARD, membre suppléant, représentant l'Association des directeurs des services techniques des métropoles, départements et régions.

8° En qualité de représentants des entreprises et institutions intéressées par la sécurité routière :

M. Gaël BOUQUET, membre titulaire, et Mme Stéphanie de SAINT-GERMAIN, membre suppléant, représentant le Comité des constructeurs français d'automobiles ;

M. Patrice BESSONNE, membre titulaire, et Mme Marie-Françoise LE BERRE, membre suppléant, représentant le Conseil national des professions de l'automobile (Éducation et Sécurité Routières) ;

Mme Nadine ANNELOT, membre titulaire, et M. Bertrand MACÉ, membre suppléant, représentant le Conseil national des professions de l'automobile (Filière 2-roues) ;

M. Pascal JUSSELME, membre titulaire, et Mme Nélia PALMAS, membre suppléant, représentant la Confédération française des experts en automobile ;

Mme Nora BENNOUR, membre titulaire, et M. Bruno GARANCHER, membre suppléant, représentant les réseaux Centres d'éducation routière et Écoles de conduite françaises ;

Mme Florence BERTHELOT, membre titulaire, et M. François GUITTON, membre suppléant, représentant la Fédération nationale des transporteurs routiers ;

M. Jean-Sébastien BARRAULT, membre titulaire, et Mme Ingrid MARESCHAL, membre suppléant, représentant la Fédération nationale des transports de voyageurs ;

Mme Ludivine DANIEL, membre titulaire, et M. Alexis MERKLING, membre suppléant, représentant la Fédération française de l'assurance ;

Mme Julie BASTARD, membre titulaire, et M. Thierry FASSENOT, membre suppléant, représentant la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés ;

Mme Armelle BALVAY, membre titulaire, et M. Thierry MARTIN-LASSAGNE, membre suppléant, représentant la société MICHELIN ;

M. Jérôme MARLIER, membre titulaire, et Mme Sandrine COMBRES, membre suppléant, représentant la Société nationale des chemins de fer français (SNCF) ;

Mme Hélène BILLON, membre titulaire, et M. Patrick MARTINOLI, membre suppléant, représentant le groupe ORANGE ;

Mme Nathalie DA SILVA, membre titulaire, et Mme Laurence ACERBO, membre suppléant, représentant le groupe ONET ;

M. Jean-Claude ROBERT, membre titulaire, et Mme Brigitte STEINMETZ, membre suppléant, représentant le groupe Promotion et suivi de la sécurité routière en entreprises ;

M. Jean-Philippe MONNATTE, membre titulaire, et Mme Cathy BRIFFA, membre suppléant, représentant le Groupement

des préventeurs du risque routier.

9° En qualité de représentants d'associations agissant dans le domaine de la sécurité routière :

Mme Anne LAVAUD, membre titulaire, et M. Stéphane DAESCHNER, membre suppléant, représentant l'association Prévention routière ;

M. Patrick JACQUOT, membre titulaire, et Mme Nathalie IRISSON, membre suppléant, représentant l'association Assurance prévention ;

Mme Céline KASTNER, membre titulaire, et M. Didier BOLLECKER, membre suppléant, représentant l'Automobile club association ;

M. Philippe LAUWICK, membre titulaire, et Mme Marie-Thérèse GIORGIO, membre suppléant, représentant l'Automobile club médical de France ;

M. Daniel QUERO, membre titulaire, et Mme Laetitia HOOGHIEMSTRA, membre suppléant, représentant l'association 40 millions d'automobilistes ;

M. Nicolas ROUGEON, membre titulaire, et Mme Claire FLORET, membre suppléant, représentant la Fédération française de cyclisme ;

Mme France WOLF, membre titulaire, et M. Marc BERTRAND, membre suppléant, représentant la Fédération française des motards en colère ;

M. Serge MORELLI, membre titulaire, et Mme Marie-Emmanuelle SCHILTZ, membre suppléant, représentant l'association Club 14 ;

M. Olivier SCHNEIDER, membre titulaire, et Mme Geneviève LAFERRÈRE, membre suppléant, représentant la Fédération française des usagers de la bicyclette ;

M. Christian MACHU, membre titulaire, et Mme Maryvonne NOËL, membre suppléant, représentant l'association 60 millions de piétons ;

Mme Anne FAURE, membre titulaire, et M. François PROCHASSON, membre suppléant, représentant l'association Rue de l'avenir ;

Mme Chantal PERRICHON, membre titulaire, et M. Michel TERNIER, membre suppléant, représentant la Ligue contre la violence routière ;

M. Julien THIBAULT, membre titulaire, et Mme Jehanne COLLARD, membre suppléant, représentant l'association Victimes et citoyens ;

Mme Carolyne DEXET, membre titulaire, et M. Jean-Luc PONS, membre suppléant, représentant l'Association des paralysés de France (APF France handicap) ;

Mme Marie-Christine CAZALS, membre titulaire, et M. Émeric GUILLERMOU, membre suppléant, représentant l'Union nationale des associations de familles de traumatisés crâniens ;

Mme Florence GILBERT, membre titulaire, et Mme Lauréna GAUCHER, membre suppléant, représentant l'association Wimoov ;

M. Christophe TRÉBOSC, membre titulaire, et Mme Martine DUVAL, membre suppléant, représentant l'Association nationale pour les transports éducatifs de l'enseignement public ;

Mme Christiane THERRY, membre titulaire, et M. Stéphane BERNARDELLI, membre suppléant, représentant l'Union nationale des associations familiales ;

Mme Yvette TRIMAILLE, membre titulaire, et M. Olivier BLOT, membre suppléant, représentant l'association Familles rurales.

10° En qualité de représentants des professions médicales et des associations et fondations oeuvrant dans le domaine de l'hospitalisation ou de la santé publique ou du secours aux victimes :

M. Cédric RIGOLLET, membre titulaire, et Mme Amélie GENIN, membre suppléant, représentant la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France ;

M. Marc FREYSZ, membre titulaire, et Mme Aurélie AVONDO, membre suppléant, représentant Samu-urgences de France ;

Mme Sylvie BONIN-GUILLAUME, membre titulaire, et M. Régis GONTHIER, membre suppléant, professeurs en gériatrie.